

Procès Verbaux
Rapports



Commission de Surveillance des Journeaux
Economiques.

1^{er} mandat Salengro 1925/1929

45184

631

FOURNEAUX ECONOMIQUES.



Réunion du 9 Avril 1926.



La Commission de surveillance des Fourneaux Economiques s'est réunie le vendredi 9 Avril 1926 à la Mairie, à l'effet d'envisager la suite possible à donner au voeu émis, lors de la réunion privée du Conseil Municipal, du 4 Mars, concernant la création d'une cuisine, dans le Quartier des Bois Blancs.

Etaient présents : MM. SAINT VENANT, Adjoint au Maire, MARTIN, Conseiller Municipal, BIBICHE, BOUCHE COUSSEMENT, DARRAGU DENNEQUIN, POLLET-VENANT, Administrateurs.

Etait absent excusé : M. BOUR, Conseiller Municipal.

La séance est présidée par M. l'Adjoint SAINT-VENANT.

Le Président rappelle que, déjà en Octobre 1924, la précédente commission avait suggéré à l'Administration la création de nouvelles cuisines au Faubourg des Postes et aux Bois Blancs à Esquermes, à Saint-Maurice, mais, comme aujourd'hui, la question des locaux rend très difficile la réalisation des voeux émis.

En effet, de l'enquête à laquelle il a été procédé par le Service des Travaux, le 26 Mars 1926, il résulte (rapport ci-annexé de M. Pergant, chef de service) que la Ville ne possède aucun local aux Bois Blancs.

A Saint Maurice, rue Vantroyen, une ancienne école démontable pourrait, le cas échéant, être aménagée, mais est-ce bien le milieu recherché.

Au Faubourg des Postes, rien n'existe dans l'agglomération, ce n'est que dans les locaux de la propreté publique, endroit éloigné, qu'une cuisine pourrait être installée.

M. POLLET VENANT, dit au Président qu'à son avis, l'installation d'une cuisine au Faubourg des Postes est faisable dans l'ancien poste de police. Pour les Bois Blancs, Esquermes et Saint Maurice, si difficile que soit la situation elle peut être solutionnée si chacun apporte toute la bonne volonté désirable.

Les créations demandées répondant aux besoins essentiels des populations ouvrières, il faut absolument aboutir et construire, s'il y a lieu, suivant les desiderata des Comités des quartiers intéressés. A cet effet, il conviendra de prévoir un crédit supplémentaire de 100.000 Francs, dépense prévisionnelle pour l'installation de quatre cuisines, étant entendu que ce chiffre sera susceptible d'être modifié après examen approfondi de la question.

La Commission partage cet avis et charge son Président de faire connaître à l'Administration Municipale qu'elle serait heureuse de voir constituer, dans le moindre délai, une Commission dite d'étude, comprenant les Administrateurs des cuisines, les représentants des Commissions des Travaux et de l'Assistance.

Cette question étant solutionnée, M. BIBICHE demande quel est le résultat de l'exploitation à ce jour.

Le Secrétaire donne lecture d'un extrait du rapport sur la situation.

Tickets vendus jusqu'au 10 Avril	66.060 Francs
Bons du Bureau de Bienfaisance	27.089 Francs

Total des Recettes	93.140 Francs
--------------------------	---------------

M. BIBICHE se déclare satisfait.

Le Président demande ensuite à la Commission de vouloir bien fixer la date de fermeture.

Après échange de vues, il est entendu que, sauf événement imprévu, la fermeture aura lieu le 30 Avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 Heures.

Le Secrétaire :

O. DELONQUE.

Vu :
L'Adjoint délégué:

SAINT-VENANT.

Maire Maire
classé

67

Commission de Surveillance des Fourneaux Economiques



Réunion du 4 Octobre 1937



La Commission s'est réunie à la Mairie le mardi 4 Octobre à l'effet d'envisager les mesures à prendre en vue de la réouverture prochaine des Cuisines populaires.

Etaient présents :

- M.M. DENEUBOURG, Adjoint au Maire
- MARTIN, Conseiller Municipal
- BOUR, d°
- DENNEQUIN, Conseiller d'Arrondissement
- BIBICHE (
- BOUCHE) Administrateurs
- COUSSEMENT (
- POLLET-VENANT)

A seize heures la Séance est ouverte par M. Deneubourg.

M. l'Adjoint expose que la réunion de ce jour n'est que préparatoire. Elle a surtout pour objet d'exprimer des vœux afin de faciliter à l'Administration municipale l'étude des questions relatives au bon fonctionnement des cuisines.

A cet effet, il propose de fixer la date d'ouverture au Mercredi 2 Novembre.

Cette proposition est adoptée.

M. Pollet-Venant demande au Président de séance si la Commission dite, des Fourneaux Economiques, est encore qualifiée pour exprimer des vœux, puisque l'on ne tient pas compte, le plus souvent de ses desiderata.

En effet, à différentes reprises, des propositions ont été formulées concernant la création d'une cuisine nouvelle à Cantelieu, au Faubourg des Postes ainsi que pour l'achat du matériel moderne et aucune suite n'a été donnée à ces demandes.

Actuellement, je voudrais que la cuisine Lottin soit transférée à l'Ancienne Bourse du Travail rue de la Vignette où les locaux sont mieux appropriés, mais je considère par avance que ma demande ne sera pas retenue.

M. Martin avec tous les membres de la Commission, partage l'avis exprimé par le camarade Pollet Venant et demande que les propositions ci-dessus exprimées soient à nouveau soumises à l'examen de l'Administration.

Il en est ainsi décidé.

M. l'Adjoint Deneubourg, Président, rappelle que demain mercredi il y aura réunion de la 5ème Commission, il invite tous les administrateurs des fourneaux économiques à y assister, attendu que l'on abordera les questions qui viennent d'être soulevées.

Il est entendu que tous les administrateurs feront le possible pour répondre à cette invitation.

M. Pollet Venant demande où en est la question de la création des restaurants municipaux, qui fut envisagée à différentes reprises.

M. Deneubourg répond à M. Pollet Venant en même temps qu'il expose à ses collègues comment l'idée lui en est venue.

Dans ma pensée, je voulais faire au point de vue municipal ce que font certains patrons, retenir l'ouvrier raisonnable dans un milieu confortable et lui donner un repas varié autant que substantiel à prix réduit. Passant de la conception aux actes, j'ai remis en temps opportun, tous les documents nécessaires, mais je dois l'avouer, les adversaires de notre organisation ont mis entrave à l'exécution de ce projet en objectant que notre restaurant de Rives, puisque c'est à Rives que je voulais tenter l'expérience, porterait préjudice aux gargottiers de quartier.

À ce sujet, j'ai fait une enquête personnelle de laquelle il résulte qu'aucun cabaretier des environs ne donne plus à manger.

Vous voyez mes chers amis, la fragilité des arguments qui nous sont opposés, et voilà pourquoi nous sommes arrivés au point mort.

M. Pollet Venant déclare que lorsque l'on a accepté l'installation d'une friture à la coopérative L'Union, on est mal fondé à soutenir que des restaurants ouvriers nuiraient aux commerçants environnants, cela dénote de parti pris.

M. Bour déclare qu'il n'y a désormais qu'une attitude à avoir, défendre l'organisation et la moderniser, il en donnera l'exemple à la première occasion persuadé qu'il sera suivi par ses camarades.

Il en est ainsi décidé et M. Bibiche ajoute :

Nous devons moderniser les cuisines si nous ne voulons pas avoir la population contre nous.

M. le Président demande si le coût actuel du repas ne doit pas être modifié.

Les Administrateurs sont d'avis de maintenir les prix de l'an dernier, soit :

Viande	0.75
Légumes	0.50
Bouillon	0.25

TOTAL : 1.50

Cette proposition est adoptée.

M. le Président demande de fixer comme suit les attributions de chacun pour la saison 1927-28.

Cuisine Bouvines	Administrateur	M. Dennequin
Béguinage		Bouche
Lottin		Pollet Venant
Baignerie		Bour
Fénelon		Martin
Fombelle		Coussement
Manuel		Bibiche

Proposition adoptée.

M. Coussement demande si les réparations signalées sont effectuées. M. Bour affirme que le service des travaux aura terminé en temps utile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 50.

Le Secrétaire,
H. Delongue,

30-12-27

Adm. + Conges

adon - 11

Cous. Membres 2

reste 18

31



83

Commission de Surveillance des Fourneaux économiques

M.M. les Membres de la Commission de Surveillance des Fourneaux économiques se sont réunis à la Mairie de Lille, le 12 Décembre 1927 à 17 heures, sous la présidence de M. Deneubourg, Adjoint au Maire.

- Présents : M.M. Deneubourg, Adjoint au Maire
 1 Martin, Conseiller municipal
 2 Bour, d.
 Bibiche
 Bouche } Administrateurs
 Coussement
 Pollet-Venant

Excusé : M. Dennequin.

Assistait à la réunion : M. Delonque, Chef de bureau.

Le Président expose qu'il a jugé utile de réunir les Administrateurs pour connaître leur avis sur la mévente persistante aux Fourneaux économiques, mévente qui a déjà eu pour conséquence le licenciement de deux aides.

Il ajoute qu'en raison de la situation, il convient d'envisager les mesures à prendre et de proposer à l'Administration les modifications jugées opportunes.

M.M. Martin, Bour et Bibiche déclarent que le prix du repas complet est trop élevé et que la viande frigorifiée n'est pas très appréciée.

Ils émettent l'avis que, si l'on revenait au prix pratiqué l'an dernier, avec fourniture de viande fraîche, la clientèle fidèle reviendrait.

Cette proposition est adoptée.

M. Coussement demande que des instructions soient données afin de vérifier, très sérieusement, les quantités et la qualité des denrées.

M. le Président répond que des instructions seront données en ce sens et qu'il exprimera à M. le Maire, les desiderata de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Réunion commencée à 17 heures, terminée à 18 heures 30.

Le Secrétaire,

O. DELONQUE.